



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE
Conseil d'administration du centre communal d'action
sociale du 5 NOVEMBRE 2025

Extrait du
registre des délibérations du Conseil d'Administration d'Action Sociale
Session ordinaire du 5 Novembre 2025

L'an 2025 le cinq novembre à 16 h 00, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tende se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressée le 29 octobre 2025, par le Président.

Étaient Présents :

Jean-Pierre VASSALLO -Jean-Charles QUERCIA – Evelyne SCANDOLA – Marie-Rose GUIDO–
– Marilène DALMASSO – Roselyne PLANELLES

Absents excusés :

Lucie MOULIN -- Patricia ALUNNO - Myriam PASTORELLI – Nadège LACLAU - Gilles MANCON

Madame Marilène DALMASSO a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025_15

Objet : AIDE FINANCIERE

Le Président expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière formulée par l'assistante sociale au profit de [REDACTED] concernant la prise en charge d'une partie de la dette relative à l'électricité. L'aide sollicitée est de 400,00 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS, l'exposé de Monsieur le Président entendu, après étude des éléments du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde à [REDACTED] une aide financière d'un montant de 400,00 € pour la prise en charge partielle de sa dette d'électricité. Cette somme sera versée directement à EDF.
- Autorise le Président à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous les actes et documents afférents.

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.*

Marilène DALMASSO
Secrétaire de Séance

Jean-Pierre VASSALLO
Président du CCAS

Date de publication sur le site internet : - 7 NOV. 2025